

### Votre contact

Monsieur Virgile Curtit  
03 88 35 35 38

### Durée

2 jours  
14 heures

### Public

Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante.

### Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection respiratoire.

### Effectif

Minimum 6 participants  
Maximum 12 participants

### Méthodes pédagogiques et techniques

Alternance d'exposés et d'études de cas  
Mises en situation sur des plates-formes pédagogiques selon les activités des stagiaires.

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme pédagogique représentative de différents métiers, équipements de protection individuelle et collective.

### Formateur

Formateur qualifié, intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

### Informations complémentaires

Certificat d'aptitude médical est obligatoire pour cette formation.

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :  
Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source.  
Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.  
Respecter le mode opératoire visant la protection des salariés et celle de l'environnement.

### Contenu

#### THEORIE

##### L'amiante

Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé.

##### Les exigences de la réglementation

Interdiction de l'amiante  
Prévention du risque amiante  
Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition  
Droits individuels et collectifs

##### L'identification de l'amiante

Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante  
Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante

##### Appliquer les procédures et méthodes d'intervention

Alerte l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante  
Procédures de contrôle  
Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales  
Durées maximales d'intervention en zone confinée

##### Les équipements de protection

Rôle des équipements de protection collective  
Limites d'efficacité et durées de port en continu  
Détection de dysfonctionnements

#### PRATIQUE

##### Exercices pratiques

Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement  
Utilisation selon les consignes établies  
Mise en place des EPC  
Décontamination du personnel et des équipements  
Entrée et sortie de zone  
Consignes d'hygiène dans les bases de vie  
Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et élimination des déchets

## Contenu

### Validation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante – Opérateur ».

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Le renouvellement de l'Attestation de compétence est imposé tous les 3 ans.

Version du 06/06/2017

